



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ardèche

Service pôle pédagogique de la DSDEN

Réf n° 2026-2027

Affaire suivie par :

Estelle Gerland

Tél : 04 76 66 93 00 / 06 11 25 14 15

Mél : ce.dsden07-cpd-arts@ac-grenoble.fr

Privas, le 31 mars 2026

L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'Education nationale de l'Ardèche

18 place André Malraux
BP 627
07006 PRIVAS Cedex

à Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs d'écoles
s/c de mesdames et Messieurs les IEN

Objet : Dispositif Maternelle au cinéma 2026 – 2027 à destination des élèves de cycle 1.

Projet Vis et fais TON PETIT CINÉMA 2026 – 2027 à destination des élèves de cycle 1.

Dispositif Ecole et Cinéma 2026 – 2027 à destination des élèves de cycle 2 et de cycle 3,

Projet Vis et fais TON CINÉMA 2026 – 2027 à destination des élèves de cycle 2 et de cycle 3.

Les dispositifs **Maternelle au cinéma** et **Ecole et cinéma** sont des déclinaisons du dispositif national **Ma classe au cinéma**. Portés par le CNC (Centre National des Images) et coordonnés par l'association « L'archipel des Lucioles », ces dispositifs résultent également du partenariat entre le ministère chargé de l'Education Nationale, le ministère de la culture et les collectivités territoriales. Ils participent à la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève de l'école au lycée et constituent un enjeu majeur pour éduquer au cinéma et aux images, développer la sensibilité, lutter contre l'utilisation déraisonnée des écrans et former à l'esprit critique.

Les enseignants qui désirent s'inscrire à ces dispositifs bénéficient, s'ils le souhaitent, d'une rencontre avec les professionnels des salles et la coordination départementale. Ce temps fort appelé **Mon Année cinéma** a pour objet de découvrir les films, de préparer aux thématiques abordées et de valoriser l'engagement des enseignants volontaires.

Par ailleurs, la coordination départementale, portée par La Maison de l'image et la DSDEN 07, intègre aux dispositifs 2026-2027 **deux projets départementaux accompagnés**. Leur vocation est d'engager les élèves dans des parcours conjoints de spectateurs et/ou de producteurs et médiateurs. Ces projets, *Vis et fais TON PETIT CINÉMA* et *Vis et fais TON CINÉMA*, visent des apprentissages intégrés et contextualisés, le développement de compétences en lien avec les fondamentaux ainsi que l'éducation transversale, en soutenant l'équité culturelle.

Les enseignants qui désirent s'inscrire à ces projets doivent suivre en 2026/2027 un parcours de formation cinéma, ou en avoir suivi un les années précédentes. La formation peut être constituée d'un stage vacances rémunéré ou d'un parcours coconstruit avec leur circonscription et adapté à leur positionnement au plan de formation départemental. Chaque offre de formation est proposée en cohérence avec les prérogatives du nouveau projet académique.

Les classes inscrites aux dispositifs comme aux projets **participent obligatoirement au Cinécl@ss' 07**, festival départemental dématérialisé, qui permet de valoriser les productions réalisées selon deux parcours distincts :

- **Dispositifs Maternelle au cinéma et Ecole et cinéma : parcours de spectateurs, lecture-analyse d'œuvres et esprit critique constructif.**
- **Projets Vis et fais TON PETIT CINÉMA et Vis et fais TON CINÉMA : parcours de producteurs et de médiateurs, travail créatif, collaboratif, pluridisciplinaire et transversal.**

J'attire par ailleurs votre attention sur la possibilité de compléter ces dispositifs et projets en collaborant avec des professionnels du cinéma et en développant un projet avec une structure professionnelle soutenue par la DAAC ou la DRAC (Appel à projets EAC 1^{er} degré du rectorat de Grenoble DAAC-DRAC - sur ADAGE).

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour engager vos équipes et vos élèves dans ces dispositifs.

**L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'Education nationale de l'Ardèche**

Thierry AUMAGE